

N°85

PRINTEMPS

2021

ORSAC LIAISON

LA LETTRE DE L'ORGANISATION POUR LA SANTÉ ET L'ACCUEIL

ÉDITO

Ce nouveau numéro d'*ORSAC Liaison* met en lumière **deux projets emblématiques de notre Association** : l'**ÉLAN à la Maison d'enfants Saint-Vincent** et la **future Maison d'Accueil Spécialisée au CPA**.

Ces deux réalisations s'inscrivent dans notre volonté de **répondre soit à de nouveaux besoins identifiés par les professionnels ou exprimés par les personnes accompagnées, soit à des demandes des pouvoirs publics**.

L'appel à projet de la Métropole de Lyon pour l'accueil des Mineurs non Accompagnés a fait rapidement écho aux préoccupations des équipes de la MECS Saint-Vincent, soucieuses d'apporter une réponse de qualité à « ceux qui, au prix de leurs illusions, leur identité et parfois leur vie, osent se mettre en chemin pour s'inventer une terre promise » (préface du livre de Laurent GAUDE, *Eldorado*). C'est un projet de grande qualité, avec une réelle ambition de chemin vers l'autonomie, qui a été retenu par la collectivité territoriale en première position.

La MAS du CPA illustre parfaitement la transformation de l'offre pour être au plus près des besoins en offrant un projet de vie adapté à des personnes hospitalisées au long cours au CPA.

Deux projets qui témoignent de la confiance en l'ORSAC pour mener à bien de nouvelles réalisations en participant à la transformation sociale.

Chacun de nos projets est singulier mais tous répondent à une conception de l'Association qui est plus qu'une organisation prestataire de services, mais qui est aussi, avant tout, une « institution » qui incarne des valeurs, les fait vivre et s'inscrit ainsi dans la société.

Dominique Lebrun
Présidente de l'ORSAC

SOMMAIRE

2 **LES TEMPS FORTS**
DE L'ORSAC

4 **DOSSIER**
L'ÉLAN DE
SAINT-VINCENT

7 **PORTRAIT**
FRANÇOIS-XAVIER FUNES,
DIRECTEUR ADJOINT
DES ÉTABLISSEMENTS
ORSAC MONT-FLEURI

8 **OUVERTURE
D'UNE MAISON
D'ACCUEIL
SPÉCIALISÉE**
AU CPA

> 14 janvier



Fêter ses 100 ans en pleine crise sanitaire, c'est possible ! Marie Defendini Rambert a célébré son centième anniversaire en compagnie de ses proches, dans le respect des règles sanitaires. Elle réside à la **Maison de retraite Sévigné** depuis plus d'un an où elle a pu recevoir le vaccin contre la COVID-19.

> 9 février



Le 9 février dernier, un groupe de jeunes des **Alaniers** a participé à la médiation « Lama thérapie », proposée par l'association Lam'Ain Tendue. La médiation par le lama s'appuie sur la relation entre l'homme et l'animal, qui a la capacité de créer un bien-être physique, psychologique affectif et social aux participants. L'activité a généré beaucoup d'apaisement et a fait resurgir des états émotionnels assez différents selon les jeunes : l'un a été débordé par les larmes, l'autre s'est montré très résistant, le lâcher-prise étant encore difficile. Tout le monde a participé avec entrain, curiosité et questionnements, avec des effets plutôt positifs.

> 19 février



Le **Centre Orcet-Mangini**, par l'intermédiaire de son directeur Alain SCHNEIDER, a reçu la médaille de l'Assemblée nationale. Dominique LEBRUN, présidente de l'ORSAC, était également présente lors de la cérémonie. Cette médaille valorise l'implication des professionnels et l'ensemble du travail réalisé par l'établissement. La récente acquisition du simulateur de conduite automobile est venue compléter les actions et projets déjà mis en œuvre : Parcours Handibranche, Villa Renaissance, Sport Santé... L'établissement est au cœur de l'innovation, toujours avec l'objectif d'améliorer la qualité des soins et des prises en charge de rééducation.

Félicitations aux équipes !

> Février

L'**Accueil de Jour de la Maison Saint-Vincent** a proposé aux enfants présents pendant les vacances de février de participer à un projet de type « petit reporter ». Les enfants ont donc pu réaliser, avec l'autorisation de leurs parents, un petit cahier rempli d'articles, de photos et de dessins tels des journalistes en herbe. Une belle initiative !



TS DE L'ORSAC

> 2 mars



Depuis quelques mois, la **Clinique Mont-Fleuri**, située à Grasse (06), a équipé son service d'ergothérapie du dispositif « Dessintey ». Son principe ? Ce dispositif innovant reprend le concept de la thérapie miroir couplée à la stimulation visuelle intensive. L'objectif est d'optimiser la récupération du membre supérieur atteint afin d'accélérer le retour à l'autonomie des patients. L'appareil est doté d'intelligence artificielle et propose des services adaptés aux déficits du patient au fur et à mesure de son évolution. Il peut être utilisé pour différents types de pathologies : post-AVC, douleurs ou atteinte traumatique du membre supérieur... Après l'acquisition de l'exosquelette du membre supérieur ArmeoSpring et du simulateur de conduite, le plateau technique d'ergothérapie de la Clinique Mont-Fleuri continue d'enrichir son offre rééducative.

> 5 mars



Les **Foyers de Roche Fleurie** se sont tout récemment équipés de trois golfettes : une pour le foyer d'accueil médicalisé, une pour le foyer de vie, et une à destination des services généraux. Ces voiturettes électriques et écologiques vont favoriser la mobilité des résidents en difficulté pour se déplacer sur l'ensemble de la structure, tout en préservant le cadre de vie paisible du site. Les transports logistiques entre bâtiments vont également être grandement facilités !

> 9 mars



Un groupe de résidents des **Foyers de Roche Fleurie**, accompagné de trois encadrants, a installé des nichoirs à chauve-souris, fabriqués par leurs soins dans le cadre de l'activité en atelier « déco bois », aux étangs de la Serre. Ce site, constitué de trois étangs et de boisements, est intégré à l'espace naturel sensible de la Save, dans le département de l'Isère. Après la pose des nichoirs, les participants ont pu déguster de délicieuses bananes au chocolat cuites au feu de bois, heureux et fiers d'être acteurs dans la préservation de la biodiversité.

> 23 mars



La production des nouveaux kits de voyage SNCF a démarré au sein de notre établissement **Envol** situé à Blyes (Ain). Environ 200 000 kits seront réalisés par nos usagers cette année. Une très belle réalisation qui met en valeur l'énergie et le savoir-faire de nos usagers et professionnels.



Une partie de l'équipe MNA

L'ÉLAN DE SAINT-VINCENT



En 2019, la Maison Saint-Vincent est sélectionnée pour accueillir en hébergement et en accueil de jour, 70 mineurs non accompagnés. Le projet développé par l'établissement, remarqué par la qualité de sa réponse, est arrivé en tête de l'appel à projets lancé par la Métropole de Lyon.

En 2019, la Métropole de Lyon décide de lancer un appel à projets pour l'hébergement et l'accueil de jour de 800 mineurs non accompagnés. L'Association ORSAC et la Maison Saint-Vincent travaillent conjointement pour rédiger une réponse pertinente, afin de proposer un projet intéressant. Grâce à un dossier de haute qualité, l'établissement est sélectionné pour 35 places en hébergement et 35 places d'accompagnement de jour pour des mineurs non accompagnés.


ADMINISTRATRICE :

Laurentia Palazzo

DIRECTEUR :

Romain Houdusse

DIRECTRICE ADJOINTE :

Anne Magnon

LIEU :

Oullins (69)

Entre accompagnement et autonomie

Après une candidature particulièrement appréciée et retenue par la Métropole, l'établissement doit désormais s'organiser pour accueillir 70 mineurs non accompagnés. En quelques mois, les deux services (hébergement et accueil de jour) se structurent et comptent une équipe pluridisciplinaire de 19 professionnels : éducateur spécialisé, infirmier, chargé d'insertion, psychologue, animateur sportif, maîtresse de maison, veilleur de nuit, technicienne en économie sociale et familiale, maintenance, secrétaire... Baptisé « L'Élan », ce nouveau pôle ouvre ses portes en janvier 2020.

Depuis mai 2020, le projet a évolué et s'est adapté aux besoins identifiés par la Métropole. L'accompagnement de jour proposé par l'établissement, peut être dirigé de façon intéressante vers des jeunes majeurs, qui sont, pour la plupart, des anciens mineurs non accompagnés.

Les missions des professionnels de L'Élan sont diverses, mais tous n'ont qu'un seul objectif : accompagner les jeunes hébergés ou accueillis dans leur route vers l'autonomie. « Il faut leur apprendre toutes les choses de la vie quotidienne afin qu'ils deviennent autonomes et capables de se débrouiller seuls, souligne l'équipe. L'objectif est de leur permettre d'acquérir une situation financière et administrative stable. »

Pour ce faire, six facteurs sont pris en compte et sont particulièrement déterminants pour l'avenir du jeune :

- **L'insertion** : pour régulariser leur situation auprès de la Préfecture, les jeunes doivent justifier d'au moins six mois de scolarisation ou de formation professionnelle. Certains reprennent l'école, d'autres débutent des formations dans des domaines tels que l'industrie, l'artisanat, ou encore la restauration.
- **La santé** : la compréhension et l'accès aux soins sont deux aspects fondamentaux pour le jeune. Cela peut être un accès aux soins basiques, comme le dentiste ou l'ophtalmologue, mais aussi le traitement de maladies chroniques, ou encore de santé mentale.
- **Les démarches administratives** : les jeunes doivent devenir autonomes dans la réalisation de toutes leurs démarches administratives : banque, impôts, papiers...
- **L'accès et le droit au logement** : leur passage à L'Élan doit leur permettre d'accéder à un logement pour leur vie future grâce à la formation réalisée.
- **La vie sociale** : les jeunes doivent s'intégrer dans la vie sociale du quartier et de la commune. En lien avec les associations du territoire, les professionnels les incitent à participer à la vie locale et à développer des liens sociaux primordiaux dans l'accomplissement de toute personne.

- **La vie quotidienne** : comment gérer un budget, s'occuper de son appartement ou encore comment faire ses courses alimentaires... Les professionnels effectuent des visites à domicile afin de s'assurer que les tâches de la vie quotidienne sont réalisées correctement, mais également pour leur apprendre à apprivoiser leur environnement de vie.

Les professionnels du service participent régulièrement à des formations pour leur permettre d'accompagner au mieux les jeunes : droit des étrangers et des mineurs non accompagnés, communication inter-culturelle avec un public non francophone, addictions, santé mentale, précarité... Ils réalisent également un travail de partenariat et de réseau pour repérer les acteurs du territoire.

Des profils variés

Les jeunes accueillis au sein du service Élan ont des profils et expériences variés, avec une grande majorité de garçons. « Certains sont partis d'eux-mêmes, d'autres ont été envoyés par leur famille ou ont fui leur pays en guerre. En un an, nous avons déjà pu observer une évolution très rapide du public que nous accueillons et des pays dont ils sont originaires. » Une évolution rapide, mais avec des jeunes volontaires, respectueux et avenants. « Ils ont une force d'adaptation insoupçonnée. Dans la difficulté, ils ont su développer des ressources supplémentaires. » Grâce aux activités proposées par les professionnels, de nombreux axes sont abordés : la ponctualité, le vivre ensemble, la réaction aux frustrations... « Le sport est notamment un bon moyen pour leur apprendre la médiation et créer des interactions entre eux. »

Une crise sanitaire compliquée

Comme pour beaucoup de nos établissements, la crise sanitaire n'a pas été une période facile. « Il a fallu s'organiser et se mettre en ordre de marche très rapidement. Le service venait tout juste d'être créé et l'équipe tout juste recrutée. » Mais tous ont su s'adapter. Les jeunes d'une part, et les professionnels de l'autre. « Nous avons continué notre accompagnement et nos visites à domicile dans le respect des précautions sanitaires. Nous ne pouvions pas laisser les jeunes seuls sans accompagnement. » Des activités en petits groupes sont organisées en extérieur, pour garder le lien. « Le plus compliqué pour nous a été la gestion de la scolarité. Nous n'avions pas de matériel. Heureusement, nous avons pu recevoir une aide de l'État pour acquérir des ordinateurs et ainsi leur permettre de continuer leurs cours à distance. » Les professionnels de l'ORSAC, quelque soit leur établissement et leur métier, ont montré une implication sans faille pour continuer leurs missions et l'accompagnement des personnes accueillies dans les structures.



Un nouveau bâtiment à Saint-Vincent

La réponse à l'appel à projets mentionnait la construction d'un nouveau bâtiment dans le parc de la Maison Saint-Vincent. « *Nous n'étions pas en mesure d'accueillir 70 jeunes supplémentaires dans les locaux*, explique Anne Magnon. *Il nous fallait donc imaginer un bâtiment neuf, projet qui a été accepté dans le cadre de l'appel à projets.* » Les travaux sont désormais lancés, avec pour objectif une ouverture en début d'année prochaine. « *Le bâtiment regroupera l'ensemble de l'accompagnement de jour – bureaux des professionnels et des entretiens, salles d'activités et polyvalentes – et deux logements de six places destinés à des jeunes moins autonomes ou fragilisés.* »

RENDEZ-VOUS EN 2022 !



> ANNE MAGNON
directrice adjointe
de Saint-Vincent

« *Issue de l'éducation spécialisée, j'ai travaillé pendant 10 ans dans le milieu du handicap, en tant que chef de service dans un IME (Institut médico-éducatif). J'ai rejoint la Maison Saint-Vincent en août 2016 comme chef de service du pôle adolescent. La participation et l'investissement dans la construction des réponses aux appels à projets m'ont vraiment passionné. C'est une chance de pouvoir, dans une carrière, contribuer à la création d'un nouveau service.* »



> La Maison Saint-Vincent

- 1 Maison d'enfants à caractère social (MECS)
- 1 Villa adolescents
- 1 Accueil de jour
- 1 Service d'action éducative à domicile (SAED)
- Appartements éducatifs : 17 studios et 14 colocations de 2 à 3 jeunes
- 1 service Jeunes majeurs
- 1 service Mineurs non accompagnés
- 103 enfants accompagnés
- 85 professionnels

> Le service Élan

- 35 places d'accueil de jour
- 29 places d'hébergement en appartements diffus
- 6 places d'hébergement sur le site d'Oullins



Atelier sérigraphie

PORTRAIT



FRANÇOIS-XAVIER FUNES,
directeur adjoint des établissements
ORSAC Mont-Fleuri



ORSAC Liaison : Quel a été votre parcours ?

François-Xavier Funes : « Originaire des Alpes-Maritimes, j'ai toujours travaillé dans le domaine des Ressources Humaines. Après diverses expériences, notamment dans l'hôtellerie et les travaux acrobatiques, j'ai rejoint la société Elis en tant que responsable RH. Manager d'une équipe de quatre personnes, j'avais pour principale mission le recrutement d'environ 300 professionnels par saison, en partenariat avec Pôle emploi. Après sept années, j'ai intégré Vinci Autoroutes en tant que responsable RH régional. La prévention et la sécurité de nos collaborateurs ont toujours été notre ligne de conduite. Mon expérience chez Vinci m'a notamment permis de travailler sur la fusion des deux directions régionales, qui a impliqué de nombreuses évolutions en matière RH. »

O. L. : Quelles sont vos principales missions ?

F-X. F. : « Arrivé le 4 janvier dernier à Mont-Fleuri, j'ai reçu un bel accueil de la part des professionnels, des patients et des résidents. Ma prise de poste en pleine crise sanitaire ne m'a, pour le moment, pas permis de voir le fonctionnement normal de l'établissement, mais ma découverte du milieu de la santé n'en est que plus enrichie. En tant que directeur adjoint, je m'occupe de toute la partie RH de la Clinique et de l'EHPAD, avec une mission spécifique de coordination de la structure pour l'EHPAD. J'accompagne et je seconde le directeur lors de ses absences et sur les décisions stratégiques liées aux deux établissements. Au niveau RH, plusieurs projets sont en cours comme le déploiement du SIRH (Système d'information de gestion des ressources humaines) ou la réorganisation du service du personnel. Concernant l'EHPAD, l'objectif est de continuer le développement d'un lien plus important avec les résidents et leur famille. Ces premiers mois m'ont permis de découvrir des professionnels motivés et investis, qui aiment leur métier. »

BRÈVE

Des chantiers éducatifs pour les jeunes

› Les établissements de l'ORSAC s'associent pour encourager les jeunes

Depuis quelques mois, le Service d'Accompagnement à Domicile (SAD), met en place des chantiers éducatifs pour les jeunes bénéficiant d'une mesure éducative renforcée. Ces chantiers s'inscrivent dans une démarche de prévention, de lien social et d'implication citoyenne. Ils sont un moyen d'observer les jeunes dans un autre contexte, de travailler leur motivation et leur projet professionnel afin de les ancrer dans la réalité du monde du travail. Cela leur permet également d'avoir leur première fiche de paie, grâce au partenariat initié avec l'Association intermédiaire IDEAL.

Dans ce cadre, les équipes du Dispositif Enfance Nord-isère ont mutualisé leurs moyens et se sont organisées

pour proposer aux jeunes un « chantier literie ». Entre la réception du matériel – 24 chambres complètes pour la Maison d'enfants –, le montage des éléments, et la gestion du démontage et de l'évacuation de l'ancienne literie, les participants n'ont pas ménagé leurs efforts.

Grâce à leur rigueur et leur constance, les jeunes ont pu terminer ce chantier en trois jours, en présence de deux éducateurs du SAD, dont Alain BOUQUET, référent du projet jeune, et des agents techniques de la Maison d'Enfants de Biol.

Un partenariat intéressant afin de stimuler ces jeunes en perte de repères et leur permettre de gagner en motivation et en engagement !



OUVERTURE D'UNE MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE AU CPA

Depuis plusieurs années, le Centre psychothérapique de l'Ain (CPA) travaille sur la création d'une Maison d'accueil spécialisée (MAS) afin d'offrir aux patients de l'unité de suites « Bourneville » un projet de vie plus adapté à leurs besoins. Ces patients, qui présentent un handicap sévère (troubles envahissants du développement avec troubles du comportement et déficience intellectuelle associée), sont hospitalisés depuis leur enfance ou ont été exclus d'un autre établissement, et ne trouvent pas de place adaptée à leurs besoins dans les structures existantes.

Le projet prend forme avec l'accord de l'Agence Régionale de Santé. Le choix de l'architecte a pu être réalisé grâce à un concours. Le projet, qui représente un budget annuel de fonctionnement de 4 millions d'euros et près de 6 millions d'euros d'investissement, sera financé principalement (25 places) par le redéploiement de crédits sanitaires du CPA vers l'enveloppe médico-sociale (fermeture de l'unité Bourneville), et pour 15 places via l'Agence Régionale de Santé. Il s'agit de places fléchées autisme, dont 5 pour des situations complexes.

Au moins 25 patients du CPA intégreront cette MAS. Les autres patients viendront de divers horizons, y compris hors département de l'Ain (sortie d'IME, prise en charge à domicile subie, rapprochement familial d'une personne en établissement éloigné...). Ceci engendrera un changement de la pyramide des âges et des sexes (80 % des actuels patients de l'unité Bourneville sont des hommes âgés de plus de 40 ans). Le projet comporte la construction, sur un terrain boisé en bordure de site du CPA comportant un accès distinct de celui-ci, d'un établissement de 40 lits en 4 unités. Chaque unité de vie aura son autonomie pour le quotidien (salle à manger, salle d'activités...) des 10 résidents qu'elle accueillera en chambre individuelle.

Ces unités seront réunies par une agora centrale permettant des temps d'échange et de rencontre pour certains



résidents et accueillant également les services mutualisés entre les différentes unités (soins infirmiers, psychologue, psychomotricien, ergothérapeute...), tout en préservant la tranquillité et en évitant le brassage au sein des unités de vie. Le directeur du CPA sera également directeur de la MAS, gérée au quotidien par un directeur adjoint. Le personnel sera salarié du CPA et mis à disposition de la MAS, afin de favoriser les recrutements, remplacements et évolutions professionnelles.

Le travail de préparation avec les équipes démarrera très prochainement, après consultations des instances représentatives, avec une ouverture de la MAS prévue à l'horizon du second semestre 2023.



La lettre de l'Organisation pour la santé et l'accueil
18 rue Bichat 69002 Lyon | Tél. : 04 72 56 73 00
E-mail : orsacsiege@orsac.fr

Directrice de la publication : Dominique Lebrun
Création graphique : alteriade • Rédaction : Marine Gelin
Impression : Reboul Imprimerie 
Crédits photos : ORSAC

www.orsac.fr



À vos agendas !

L'Assemblée générale de l'ORSAC aura lieu
le **jeudi 24 juin** prochain au Centre de Soins de Virieu (38)
à l'occasion des 100 ans de l'établissement.